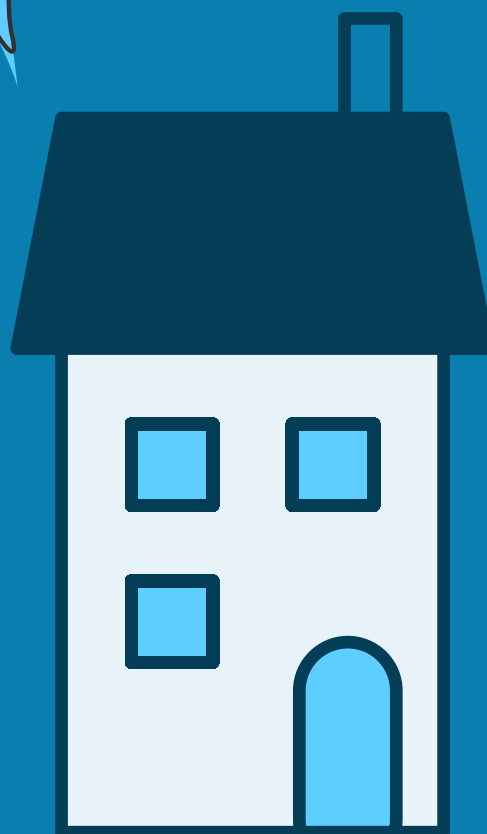
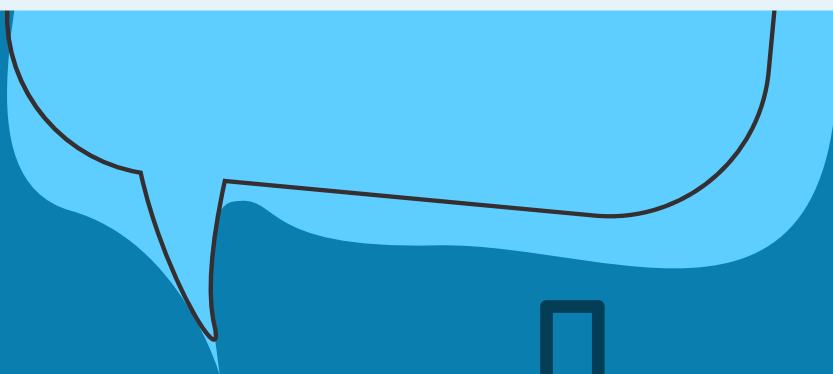




Société québécoise de la
déficience intellectuelle

Synthèse des échanges :

Journée de réflexion en habitation « J'ai ma place! »



FQA
FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE
DE L'AUTISME

Une autre façon de communiquer

**INSTITUT
UNIVERSITAIRE
EN DI ET TSA**

Août 2026

Cette publication est réalisée par la Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI), la Fédération québécoise de l'autisme (FQA) et l'Institut universitaire en DI et en TSA.

Analyse et rédaction

- Jean-François Rancourt, analyste aux politiques publiques et conseiller à la défense des droits

Collaboration à l'analyse et à la rédaction

- Amélie Duranleau, directrice générale, SQDI
- Catherine Lanneville, agente de planification, programmation et recherche, Institut universitaire en DI et en TSA
- Marc Lanovaz, directeur scientifique, Institut universitaire en DI et en TSA
- Karyann Pilon, coordonnatrice, Projet ReVie
- Lili Plourde, directrice générale, FQA

Révision de texte et mise en page

- Laurence Proulx, conseillère en communication, SQDI

Approbation

- Amélie Duranleau, directrice générale, SQDI
- Marc Lanovaz, directeur scientifique, Institut universitaire en DI et en TSA
- Lili Plourde, directrice générale, FQA

Pour toutes demandes d'information, communiquez avec la SQDI par courriel à **info@sqdi.ca** ou par téléphone au **(514) 725-7245**.

Société québécoise de la déficience intellectuelle

3958, rue Dandurand, Montréal (Québec) H1X 1P7

(514) 725-7245

sqdi.ca

Dépôt légal — 2026

Bibliothèque et Archives nationales du Québec Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-921037-76-1

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Société québécoise de la déficience intellectuelle — 2026

Table des matières

<u>Contexte et objectifs</u>	4
<u>La campagne de mobilisation en habitation « J'ai ma place! »</u>	4
<u>La journée de réflexion</u>	5
<u>Le document de synthèse</u>	6
 <u>Grands enjeux : ce qu'on dit les personnes participantes</u>	8
<u>Axe 1 : Structurer des parcours résidentiels</u>	8
<u>Axe 2 : Soutenir des milieux de vie adaptés et humains</u>	9
<u>Axe 3 : Lever les obstacles systémiques</u>	10
<u>Axe 4 : Reconnaître et soutenir les personnes proche aidantes</u>	11
<u>Axe transversal : Trouver un équilibre entre autodétermination et soutien</u>	12
 <u>Solutions et pistes structurantes</u>	12
<u>Structurer des parcours résidentiels cohérents</u>	13
<u>Soutenir des milieux de vie adaptés et humains</u>	13
<u>Lever les obstacles systémiques</u>	14
<u>Reconnaître et soutenir les personnes proche aidantes</u>	15
<u>Axe transversal : Trouver un équilibre entre autodétermination et soutien</u>	16
 <u>Recommandations</u>	17
 <u>Conclusion</u>	22
 <u>Annexe</u>	23

Contexte et objectifs

Ce document de synthèse fait partie d'une démarche commencée en 2023 pour améliorer les conditions d'habitation des personnes autistes ou ayant une déficience intellectuelle.

Cette démarche est liée à la campagne de mobilisation en habitation « J'ai ma place! » de la Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI). Cette campagne a eu lieu de juin 2023 à mars 2025.

Elle s'est poursuivie avec une journée de réflexion tenue le 26 mai 2026, qui donne suite à une demande formulée par des membres de la Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI).

Cette journée a réuni :

- des personnes directement concernées;
- des familles;
- des personnes qui travaillent dans le Réseau de la santé et des services sociaux et dans le milieu communautaire.

Le but était de discuter des enjeux en habitation et de chercher des solutions.

La section suivante permet de :

- expliquer le contexte de la démarche;
- présenter les objectifs de la journée;
- décrire le rôle de ce document.

La campagne de mobilisation en habitation « J'ai ma place! »

Au Grand rendez-vous de la déficience intellectuelle de 2023, la Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI) a consulté la communauté de la déficience intellectuelle pour identifier ses enjeux prioritaires. L'habitation a été choisie comme le sujet le plus urgent.

Ce document de synthèse fait partie d'une démarche commencée en 2023 pour améliorer les conditions d'habitation des personnes autistes ou ayant une déficience intellectuelle.

En 2024, la Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI) a lancé une grande campagne de mobilisation en habitation intitulée « J'ai ma place! ». Plusieurs actions ont été menées durant la campagne.

La campagne s'est terminée par le dépôt d'une pétition à l'Assemblée nationale du Québec, en mars 2025. Le but de la pétition était d'améliorer les conditions de vie en habitation pour les personnes autistes ou ayant une déficience intellectuelle. Portée conjointement avec la Fédération québécoise de l'autisme (FQA) et la Fédération des Mouvements Personne d'Abord du Québec (FMPDAQ), cette pétition a récolté plus de 6800 signatures.

La journée de réflexion

Le 26 mai 2026, **139 personnes** se sont réunies au cégep de Trois-Rivières pour échanger sur les enjeux liés à l'habitation pour les personnes autistes ou ayant une déficience intellectuelle. Cet événement s'est inscrit dans la continuité de la campagne de mobilisation en habitation « J'ai ma place! ».

Les objectifs de la journée étaient de :

1. **Mieux comprendre les besoins** : faire un portrait des besoins en habitation pour les personnes autistes ou ayant une déficience intellectuelle, en donnant la parole aux personnes concernées.
2. **Partager des idées et des expériences** : présenter des exemples de projets, d'initiatives locales et de solutions déjà en place.
3. **Trouver des solutions** : réfléchir à des actions simples et durables pour améliorer l'accès à des milieux de vie inclusifs, sécuritaires, et adaptés aux besoins et aspirations des personnes.

Les personnes participantes ont eu le choix d'assister à trois des douze ateliers présentés au cours de la journée.

Ces ateliers étaient regroupés en trois grands blocs:

1. Le premier bloc, « **Développer des milieux de vie inclusifs : enjeux systémiques et réalités québécoises** », portait sur l'organisation des milieux de vie et les parcours de vie. Il mettait en lumière l'importance d'avoir des services bien coordonnés et d'offrir un meilleur accompagnement lors des transitions importantes.
2. Le deuxième bloc, « **Habiter, une expérience vivante/L'habitation comme levier d'inclusion sociale** », portait sur la qualité de vie dans les milieux d'habitation. Il abordait l'autodétermination et l'importance de prévenir les ruptures de milieu de vie, surtout pour les personnes ayant des besoins plus complexes.
3. Le troisième bloc, « **Solutions** », permettait de réfléchir ensemble à des solutions concrètes et à des idées de nouveaux modèles d'habitation pour l'avenir.

Pour plus de précision, la programmation de la journée peut être consultée en [annexe](#).

Le document de synthèse

Pendant toute la journée, des membres de l'équipe de la Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI) ont pris des notes sur les échanges.

Ces notes viennent autant des présentations que des discussions avec les personnes participantes. C'est à partir de ces notes que ce document de synthèse a été rédigé. Les constats présentés reflètent les échanges et les perspectives exprimées au cours de la journée. Ils doivent être compris comme une contribution à la réflexion collective

Le document de synthèse a pour objectifs de :

- présenter les principaux enjeux en habitation pour les personnes autistes ou ayant une déficience intellectuelle;
- proposer des pistes d'action concrètes pour améliorer la situation;
- soutenir la réflexion et la prise de décision des personnes responsables des politiques et des services;
- valoriser la contribution des participantes et participants de la journée en habitation;
- conserver une trace des échanges afin de faciliter le partage d'information;
- faciliter la mobilisation autour des enjeux en habitation.

Ce document permet de mieux comprendre la situation actuelle et de mettre de l'avant des solutions pour améliorer l'accès à des milieux de vie adaptés, sécuritaires et inclusifs.



Grands enjeux : ce qu'on dit les personnes participantes

La journée de réflexion a permis de faire ressortir plusieurs constats importants sur la situation en habitation pour les personnes autistes ou ayant une déficience intellectuelle.

Les échanges montrent que les **difficultés vécues par les personnes sont liées entre elles**. Elles viennent souvent de problèmes présents au sein du système. Ces problèmes ont des effets sur tout le parcours en habitation.

Quatre grands enjeux se dégagent des échanges. Nous les avons regroupés en quatre axes pour mieux les comprendre.

Ces quatre axes sont :

1. Structurer des parcours résidentiels
2. Soutenir des milieux de vie adaptés et humains
3. Lever les obstacles systémiques
4. Reconnaître et soutenir les personnes proche aidantes

Un **axe transversal** vient aussi compléter ces enjeux. Il permet de mieux comprendre une réalité importante qui se retrouve dans l'ensemble des discussions : le **fragile équilibre entre autodétermination et soutien**.

Axe 1 : Structurer des parcours résidentiels

Le **système d'habitation est souvent difficile à comprendre et à naviguer**. Les services sont répartis entre plusieurs ministères et organisations qui ne travaillent pas toujours de façon coordonnée.

Cela rend les démarches complexes pour les personnes concernées, les familles et les organismes. Il devient difficile de savoir vers qui se tourner, quels services sont disponibles et comment y accéder.

Cette situation entraîne des parcours fragmentés, marqués par :

- des délais;
- des interruptions de services;
- des transitions mal planifiées.

Les projets d'habitation se développent souvent de façon isolée, sans avoir accès à une vision d'ensemble des besoins.

Dès lors, on observe :

- des difficultés à s'orienter dans le système;
- un manque de coordination entre les acteurs;
- des projets en compétition plutôt qu'en complémentarité.

Ainsi, il devient difficile d'offrir des parcours de vie stables et continus qui répondent réellement aux besoins et aux aspirations des personnes.

Axe 2 : Soutenir des milieux de vie adaptés et humains

Les discussions mettent en évidence un **manque important de ressources en habitation**.

En ce moment, il manque de :

- logements adaptés;
- ressources d'hébergement;
- services d'accompagnement.

Les **délais d'attente sont souvent très longs**, ce qui oblige certaines personnes à vivre dans des milieux qui ne correspondent pas à leurs besoins ou à leurs aspirations. Dans certains cas, cela peut mener à des situations de grande précarité, voire d'itinérance.

Par ailleurs, les **milieux de vie ne sont pas toujours adaptés à la diversité des besoins et aspirations**, notamment pour les personnes ayant des besoins plus complexes ou en situation de vieillissement. Le manque de soutien en prévention augmente le risque de ruptures dans les milieux de vie.

Les conséquences observées sont nombreuses, par exemple :

- un manque de places dans des logements ou de l'hébergement adaptés;
- un soutien insuffisant dans les milieux de vie;
- des ruptures résidentielles en situations de crise;
- des besoins complexes peu pris en compte.

Dans ce contexte, difficile de s'assurer que tout le monde puisse vivre dans un milieu de vie qui lui convienne.

Axe 3 : Lever les obstacles systémiques

Au-delà du manque de ressources, plusieurs obstacles freinent le développement de solutions.

Le **financement des projets**, autant pour leur démarrage que pour leur fonctionnement, est **souvent difficile à obtenir**. Les **démarches administratives sont complexes, longues et peu adaptées** aux réalités des porteurs de projets.

Malgré l'existence d'initiatives et de modèles inspirants, l'absence d'une vision globale et cohérente limite leur déploiement à plus grande échelle.

Ces obstacles touchent autant les organismes que les familles et les personnes concernées. Un bon projet peut être freiné parce qu'il manque de financement, parce que les règles ne sont pas claires ou parce que les responsabilités sont partagées entre trop d'acteurs.

Pour plusieurs porteurs de projets, il est difficile de savoir par où commencer. Il faut souvent chercher de l'information auprès de plusieurs organisations. Cela demande beaucoup de temps et d'énergie.

On constate donc qu'il y a :

- un financement insuffisant et peu flexible;
- trop de complexité administrative;
- un manque de vision d'ensemble du système;
- un manque d'accompagnement pour développer les projets en habitation.

C'est pourquoi il faut créer de meilleures conditions pour soutenir l'innovation. Les projets qui fonctionnent devraient pouvoir être mieux connus, mieux financés et adaptés dans d'autres régions.

Ces constats soulèvent la nécessité de réfléchir à des changements structurants dans les mécanismes qui soutiennent et permettrait à plus de milieux de vie innovants de voir le jour et de perdurer dans le temps.

Axe 4 : Reconnaître et soutenir les personnes proche aidantes

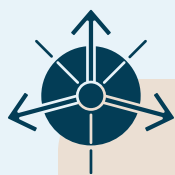
Les personnes proche aidantes jouent un rôle central dans la vie des personnes autistes ou ayant une déficience intellectuelle. C'est notamment le cas lors des transitions importantes.

Cependant, le rôle des personnes proches aidantes est souvent peu reconnu et insuffisamment soutenu. Plusieurs familles doivent assumer une grande part de la responsabilité avec peu de ressources, ce qui peut entraîner de la fatigue et de l'épuisement. Le phénomène du vieillissement en parallèle doit également être pris en compte. Si les personnes concernées vieillissent, leur entourage vieillit aussi, et assurer un soutien peut devenir plus difficile.

Le manque de services de répit, d'accompagnement et d'informations accentue cette pression.

Ce qui est ressorti des échanges est :

- le rôle essentiel, mais peu visible, des personnes proche aidantes;
- le manque de soutien, de répit et d'informations;
- les responsabilités lourdes assumées par les familles.



Axe transversal — Trouver un équilibre entre autodétermination et soutien

À travers l'ensemble des discussions, une tension importante se dégage : celle entre le respect de l'autodétermination et l'accès au soutien nécessaire.

Les personnes autistes ou ayant une déficience intellectuelle souhaitent pouvoir choisir leur milieu de vie et être impliquées dans les décisions qui les concernent. Toutefois, ce choix est souvent limité par le manque d'options ou par des milieux de vie trop rigides.

À l'inverse, certaines personnes n'ont pas accès à suffisamment de soutien pour vivre de façon autonome, ce qui peut entraîner des situations d'instabilité. Cela met en lumière la nécessité de mieux équilibrer autodétermination et soutien.

Solutions et pistes structurantes

Les discussions de la journée ont permis de faire ressortir **plusieurs solutions concrètes pour améliorer la situation en habitation**. Les personnes participantes ont partagé leurs expériences, leurs idées et des exemples de projets qui fonctionnent déjà. Ces solutions montrent qu'il est possible d'agir, à condition de repenser et de mieux organiser le système, de soutenir les initiatives existantes et de répondre aux besoins réels des personnes.

Les pistes présentées ci-dessous s'appuient directement sur ce qui a été entendu pendant la journée et visent à améliorer les parcours de vie, la qualité des milieux de vie et l'accès au soutien des personnes concernées.

Structurer des parcours résidentiels cohérents

Plusieurs solutions proposées visent à mieux organiser les parcours résidentiels pour les rendre plus simples et plus continus.

Les personnes participantes ont souligné l'importance de **mieux coordonner les services entre les différents acteurs**. Une meilleure collaboration permettrait d'éviter les ruptures et de faciliter l'accès à l'information et aux ressources.

Il est aussi important de **mieux planifier les besoins**, notamment en tenant compte des transitions importantes dans la vie des personnes (comme le passage à l'âge adulte ou le vieillissement).

Des initiatives existantes montrent qu'un **accompagnement structuré avant, pendant et après un déménagement** peut faire une grande différence. Cela permet aux personnes de mieux se préparer et de maintenir de la stabilité dans leur milieu de vie.

Enfin, plusieurs personnes ont mentionné le **besoin d'avoir des repères clairs** pour mieux naviguer et comprendre le système, ainsi que de pouvoir compter sur un **accompagnement durant les démarches**.

Soutenir des milieux de vie adaptés et humains

Les échanges ont mis en lumière l'importance d'avoir des milieux de vie qui respectent les **besoins**, les **choix** et le **rythme des personnes concernées**.

Plusieurs pistes de solution concernent l'adaptation des milieux eux-mêmes. On pense par exemple à :

- créer des environnements plus sécuritaires et apaisants;
- adapter les espaces aux besoins sensoriels;
- offrir des milieux flexibles qui permettent différents niveaux d'autonomie.

Des projets présentés pendant la journée montrent que l'**environnement physique peut avoir un impact important** sur le bien-être, la stabilité et l'autonomie des personnes qui y résident.

Les discussions ont aussi insisté sur l'**importance de prévenir les situations de crise**.

Cela passe par :

- un meilleur soutien en amont;
- des services plus personnalisés;
- une meilleure compréhension des besoins des personnes.

Enfin, plusieurs personnes ont souligné l'**importance de favoriser l'autodétermination**, en impliquant les personnes dans les décisions qui les concernent et en leur permettant de participer activement à la vie de leur milieu de vie.

Lever les obstacles systémiques

Les discussions ont montré que plusieurs obstacles empêchent le développement de projets d'habitation, même lorsque les idées et la motivation sont présentes.

Une des principales pistes de solution est de **mieux soutenir les personnes et les organisations qui veulent développer des projets**.

Cela inclut :

- l'accès à de l'information claire;
- un accompagnement dès les premières étapes;
- le partage de connaissances et d'expériences entre les acteurs.

Le rôle des groupes de ressources techniques (GRT) et des partenaires expérimentés a été identifié comme essentiel pour aider à concrétiser les projets.

Les personnes participantes ont aussi proposé de renforcer la collaboration et le réseautage entre les organisations. Le fait de travailler ensemble permet de partager les ressources, d'éviter l'isolement et de développer des projets plus solides.

Enfin, la simplification des démarches administratives et un meilleur accès aux ressources financières sont apparus comme des leviers importants pour faciliter le développement de nouvelles initiatives.

Reconnaître et soutenir les personnes proche aidantes

Plusieurs solutions proposées concernent directement le soutien aux personnes proche aidantes, qui jouent un rôle central dans les parcours résidentiels.

Les discussions ont mis de l'avant l'importance de :

- offrir davantage de services de répit;
- faciliter l'accès à de l'information;
- proposer du soutien psychosocial;
- accompagner les familles dans la planification de l'avenir.

Des initiatives comme le **répit partagé** ont été présentées comme des solutions concrètes pour soutenir les familles tout en favorisant l'autonomie des personnes.

Les personnes participantes ont aussi souligné l'**importance de reconnaître l'expertise des familles** et de les inclure dans les décisions.

Enfin, plusieurs pistes concernent le **développement de services continus**, qui accompagnent les familles dans le temps, et non seulement lors des situations de crise.



Axe transversal — Trouver un équilibre entre autodétermination et soutien

Les discussions ont permis de dégager des pistes pour mieux équilibrer l'autonomie des personnes concernées et le soutien dont elles ont besoin.

Plusieurs solutions consistent à offrir des **services plus flexibles et adaptés**, qui évoluent selon les besoins des personnes.

Des outils concrets peuvent aussi soutenir l'autonomie des personnes dans la vie de tous les jours, par exemple :

- des technologies pour aider à structurer le quotidien;
- des formations pour développer des compétences de vie;
- du mentorat et du soutien entre pairs.

Les échanges ont aussi montré l'importance de **préparer les personnes à la vie autonome**, tout en **maintenant un soutien après le déménagement**.

Enfin, plusieurs personnes ont insisté sur le fait que **l'autonomie ne signifie pas être seul**. Il est nécessaire de pouvoir compter sur un **accompagnement continu**, qui respecte les choix des personnes concernées tout en leur offrant un cadre sécurisant.



Recommandations

Les recommandations présentées dans cette section sont celles proposées par la **Société québécoise de la déficience intellectuelle** (SQDI) et la **Fédération québécoise de l'autisme** (FQA).

Les constats issus de la journée de réflexion confirment la pertinence et l'importance des orientations portées par la Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI) en matière d'habitation. Ils rejoignent également les analyses et constats présentés par la Fédération québécoise de l'autisme (FQA), ce qui montre que ces enjeux sont bien connus et partagés dans le milieu.

Il est important de faire le lien avec les **Orientations et demandes 2026** de la Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI), parce qu'elles présentent les changements que nous souhaitons voir en habitation. Les constats de la journée montrent que ces orientations répondent aux besoins et aux réalités exprimés par les personnes concernées, les familles et les organisations. Ils appuient aussi nos actions de représentation auprès des décideurs.

Orientation 48 : Mettre fin aux institutions

Les discussions ont montré que **certains milieux de vie limitent encore la liberté et l'autonomie des personnes**. Plusieurs situations ressemblent à des milieux institutionnels, ce qui soulève des préoccupations importantes pour la qualité de vie et les droits des personnes. Il est urgent de mettre un frein à la tendance vers le retour de petites institutions.

Orientation 49 : Améliorer la qualité de vie dans tous les milieux de vie du réseau de la santé et des services sociaux

Les personnes participantes ont parlé de la **qualité des milieux de vie** et des **difficultés rencontrées dans certains environnements**, surtout quand les milieux ne sont pas adaptés ou que le personnel n'est pas suffisamment formé. Le gouvernement doit s'assurer de poursuivre les efforts visant à améliorer la qualité de vie dans les milieux du réseau de la santé et des services sociaux.

Orientation 50 : Favoriser le développement de modèles de milieux de vie « par et pour la communauté »

Les échanges ont montré qu'il existe des **projets innovants développés par des organismes et des familles**. Ces modèles sont souvent mieux adaptés aux besoins et aspirations des personnes concernées, mais ils sont difficiles à mettre en place et à financer. Il faut **revoir le modèle de financement** pour permettre à davantage de ces projets de voir le jour.

Orientation 51 : Soutenir et accompagner les personnes concernées dans l'accès à un milieu de vie adéquat

Les discussions ont confirmé que **l'accès à un milieu de vie adapté est très difficile**. Les délais sont longs, les démarches sont complexes et il manque de milieux de vie adaptés dans toutes les régions. Il est primordial de mieux soutenir les personnes autistes ou ayant une déficience intellectuelle durant les transitions. Il faut aussi développer de nouveaux milieux de vie.

Orientation 52 : Favoriser le maintien à domicile

Plusieurs personnes ont expliqué que le maintien à domicile est important, mais qu'il dépend de la présence de services accessibles et suffisants. Sans ces services, les familles doivent assumer une grande part du soutien. Le gouvernement doit **bonifier l'offre de soutien à domicile**, et la spécialiser davantage pour répondre aux besoins spécifiques des personnes autistes ou ayant une déficience intellectuelle.

Orientation 53 : Renforcer les programmes de soutien en habitation

Les personnes participantes ont parlé de la **difficulté de comprendre et d'utiliser les programmes existants**. Les démarches sont souvent complexes et peu adaptées aux besoins des personnes. De plus, certains programmes de soutien en habitation ont été fermés, de manière temporaire ou définitive, au cours des dernières années. Le gouvernement doit revoir ses programmes et en faciliter l'accès.

Orientation 54 : Lutter contre la précarité résidentielle et l'itinérance

Les discussions ont mis en lumière des **situations de grande précarité**. Certaines personnes n'ont pas accès à un milieu de vie stable et peuvent se retrouver en situation d'itinérance. Il faut **renforcer le filet social** pour éviter que des personnes autistes ou ayant une déficience intellectuelle se retrouvent en situation de précarité résidentielle. Il faut également **développer des programmes spécialisés pour les personnes qui sont déjà dans une telle situation**.

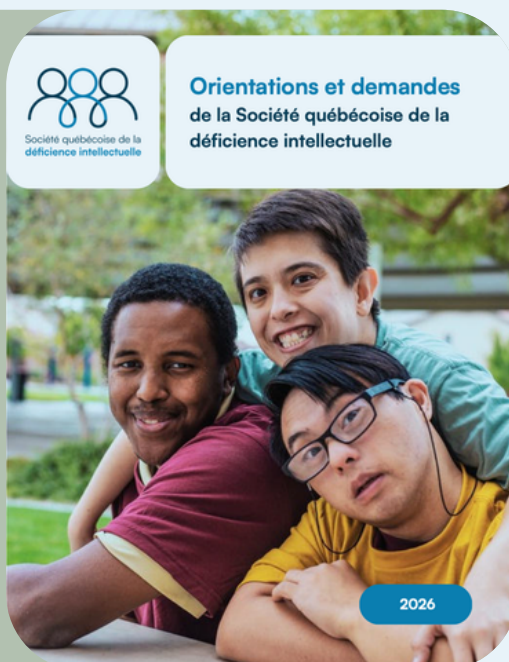
Orientation 57 : Favoriser les transitions dignes entre milieux de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle

Les personnes participantes ont parlé des **transitions entre milieux de vie vécues dans l'urgence** en raison du manque de planification et de milieux de vie adaptés, de l'âge adulte à la période vieillissante. L'**accès limité à des milieux de vie adaptés** nuit à la fluidité des parcours résidentiels et suscite de nombreuses inquiétudes chez les personnes et leur proches. Le gouvernement doit mettre en place des initiatives structurantes pour faciliter la planification des transitions entre milieux de vie et investir dans des milieux de vie diversifiés et adaptés à une variété de besoins.

Orientation 58 : Lutter contre la précarité résidentielle et l'itinérance

Les discussions ont mis en lumière des **situations de grande précarité**. Certaines personnes n'ont pas accès à un milieu de vie stable et peuvent se retrouver en situation d'itinérance. Il faut **renforcer le filet social** pour éviter que des personnes autistes ou ayant une déficience intellectuelle se retrouvent en situation de précarité résidentielle. Il faut également **développer des programmes spécialisés pour les personnes qui sont déjà dans une telle situation**.

Pour plus de détails sur nos **Orientations et demandes 2026**, vous pouvez consulter le document complet sur notre [site web](#).



Pour plus de détails sur le Livre blanc « **Le droit à la réalisation d'un projet de vie pour les personnes autistes et leurs familles** » de la FQA, vous pouvez consulter le document complet sur leur [site web](#).



Conclusion

L'habitation est essentielle pour la qualité de vie, l'autonomie et l'inclusion des personnes autistes ou ayant une déficience intellectuelle.

Les constats présentés dans ce document montrent que les besoins sont importants et bien connus. Si la situation demeure telle qu'elle est, plusieurs personnes continueront de vivre des situations difficiles.

Des solutions existent. Il est maintenant nécessaire d'agir.

Les gouvernements et les acteurs concernés doivent travailler ensemble pour améliorer l'accès à des milieux de vie adaptés et soutenir les personnes concernées et leurs proches.

Les constats qui ont émergé de cette journée de réflexion guideront nos représentations et nos actions d'influence auprès des acteurs politiques durant la campagne électorale à venir et auprès du futur gouvernement.

Parce que permettre à toutes les personnes d'avoir un milieu de vie qui leur convient, c'est respecter leur droit de choisir et de participer pleinement à la société.

Annexe

Programmation de la journée

9 h — 9 h 15 : Mots de bienvenue

9 h 15 — 10 h 15 : Panel d'introduction

Animatrice : Karine Auclair, intervenante, Institut universitaire en DI et en TSA

Panélistes :

- **Nancy Chamberland** (Coordonatrice du mandat régional, Autisme Chaudière-Appalaches et Responsable du soutien communautaire, « Chez-nous...autrement »)
- **Nathalie Corbin** (Membre de Vivre Grand et résidente aux Habitations Marie-Clarisse)
- **Daniel Jean** (Directeur de l'Office des personnes handicapées du Québec)
- **Nadine Lacroix** (Conseillère aux programmes, Ministère de la Santé et des Services sociaux)

10 h 15 — 10 h 30 : Pause

10 h 30 — 11 h 30 : Bloc 1 : Développer des milieux de vie inclusifs : enjeux systémiques et réalités québécoises

1.1 Cadre de référence et orientations gouvernementales

Présentatrice : **Nadine Lacroix** (Conseillère aux programmes, Ministère de la Santé et des Services sociaux)

1.2 Milieux de vie naturels : favoriser le maintien à domicile à l'aide de services adaptés

Présentatrices : **Domique Côté-Toussaint** (Directrice adjointe, Répit Le Zéphyr), et **Karyann Pilon** (Coordonnatrice, Projet ReVie)

1.3 Faciliter les transitions résidentielles : planifier ensemble la transition vers un logement autonome

Présentatrices : **Ariane Deveau** (Responsable de la formation et de la recherche, Vivre Grand) et Laurie-Alex Morency (Conseillère en soutien communautaire, Vivre Grand)

1.4 Développement de projets d'habitation

Présentatrices : **Tigounsseft Benali** (Chargée de projets, Habeo GRT - Coop de solidarité) et **Catherine Déry** (Directrice générale, Défis-logis Lanaudière)

11 h 30 — 12 h 30 : Dîner

12 h 30 — 13 h 30 : Bloc 2 : Habiter : une expérience vivante / L'habitation comme levier d'inclusion sociale

2.1 Autodétermination/Programme de formation à la vie autonome

Présentatrice : **Sylvie Bastien** (Directrice générale, l'Archipel de L'avenir)

2.2 Situation de ruptures résidentielles

Présentateur et présentatrice : **Véronique Longtin** (Conseillère experte, Service québécois d'expertise en trouble graves du comportement) et **Guillaume Ouellet** (Sociologue et chercheur, Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CRÉMIS) et professeur associé, École de travail social de l'UQAM)

2.3 Bonnes pratiques pour adapter les milieux de vie aux besoins des personnes

Présentatrices : **Marie-Josée Dutil** (Présidente du C.A, Espace-Vie), **Anne Girard** (Coordonnatrice service hébergement, Compagnons de Montréal) et **Céline Lobet** (Directrice générale, Compagnons de Montréal)

2.4 Vieillissement et habitation

Présentatrices : Camille Gauthier-Boudreault (Professeure-chercheuse, Département d'ergothérapie de l'UQATr) et **Karyann Pilon** (Coordonnatrice, Projet ReVie)

13 h 30 — 13 h 45 : Pause

13h45 — 14 h 45 : Bloc 3 : Ateliers participatifs — Imaginer des solutions

3.1 Comment faciliter le financement et la construction de projets destinés aux personnes autistes et/ou ayant une déficience intellectuelle?

Animateur : **Tommy Théberge** (Directeur général, Association des groupes de ressources techniques du Québec)

3.2 Comment soutenir les personnes proches aidantes et le maintien à domicile de leurs proches autistes et/ou ayant une déficience intellectuelle?

Animatrice : **Marianne Cornu** (Responsable régionale - Soutien aux communautés et développement de services pour les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec, L'Appui pour les proches aidants)

3.3 Comment faciliter les parcours résidentiels des personnes autistes et/ou ayant une déficience intellectuelle?

Animatrices : **Nancy Chamberland** (Coordonnatrice du mandat régional, Autisme Chaudière-Appalaches et Responsable du soutien communautaire « Chez-nous...autrement) et **Ariane Deveau** (Responsable de la formation et de la recherche, Vivre Grand)

3.4 Imaginer l'habitation de demain

Animatrice : **Karyann Pilon** (Coordonnatrice, Projet ReVie)

14 h 45 — 15 h 00 : Pause

15 h 00 — 16 h 00 : Activité de clôture/Plénière



Société québécoise de la
déficience intellectuelle

3958, rue Dandurand
Montréal (Québec) H1X 1P7
(514) 725-7245
info@sqdi.ca
sqdi.ca